



Qu'est-ce qu'un POINT RELAIS CAF ?



Des **points relais Caf** sont à votre disposition sur tout le territoire du Département de la Savoie.

Ces points relais **ne sont pas des permanences administratives** de la Caf mais des lieux où toute personne qui le souhaite **peut-être aidée dans ses démarches** et tout particulièrement sur le site www.caf.fr.

Les personnes qui vous reçoivent **ne sont pas des agents de la Caf** mais **ont reçu une formation** leur permettant d'avoir une connaissance globale des prestations. **Ils ne peuvent cependant pas prendre position sur l'octroi de prestations et ne traitent pas de dossiers.**

Avec eux, vous pourrez :

- Avoir des réponses d'ordre général sur les prestations,
- Consulter votre compte sur le www.caf.fr
- Effectuer des démarches en ligne, toujours sur le www.caf.fr (déclarer un changement de situation, faire une demande d'aide au logement ou déclarer vos ressources trimestrielles, par exemple)

